

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Canard enchaîné, dans son article du 10 juin dernier intitulé « Une ministre deux étoiles », relate la rencontre du président de la République avec l'équipe de France de football, à laquelle la ministre des Sports était également présente. Lors de cet événement, elle a remis des « pierres de protection » en vantant en détail leurs vertus.

Le CAFFES, qui accompagne quotidiennement des familles confrontées à des dérives sectaires liées à certaines techniques de bien-être, a été interpellé par des victimes de pratiques issues de ce que certains appellent non sans ambiguïté « la lithothérapie », une croyance selon laquelle certains cristaux de bijouterie posséderaient un pouvoir bénéfique en contact ou à proximité de l'être humain.

Mais derrière cette croyance, la lithothérapie, comme d'autres pratiques de soins non conventionnels, exploite les vulnérabilités inconscientes de la pensée humaine. Elle promet des guérisons miraculeuses, met en avant des bienfaits impossibles à mesurer (tels que l'amélioration du karma ou la circulation des énergies internes), commercialise des pierres soi-disant miraculeuses, utilise un langage pseudo-scientifique sophistiqué, voire invoque des principes scientifiques inexistantes.

Derrière son apparence de médecine douce, la lithothérapie constitue en réalité une pseudo-thérapie aux tendances sectaires, répondant en tous points aux critères définis par la MIVILUDES. Ces dérives ont également été évoquées lors du rapport de la commission d'enquête sénatoriale sur le sujet, publié en 2013 (1).

Il en résulte que le CAFFES est scandalisé que la ministre des Sports ait pu tenir de tels propos au sujet d'une thérapie controversée non validée par la science, exposant ainsi publiquement ses croyances personnelles au mépris du principe de laïcité et de neutralité que tout ministre doit respecter dans l'exercice de ses fonctions.

**Dans ces conditions, le CAFFES attend du Président de la République qu'il tire toutes les conséquences nécessaires face à une telle situation.**

L'équipe du CAFFES

Contact 06.08.35.09.58

JUIN 2026

(1) <https://www.senat.fr/rap/r12-480-2/r12-480-2.html>